



# BUDGET

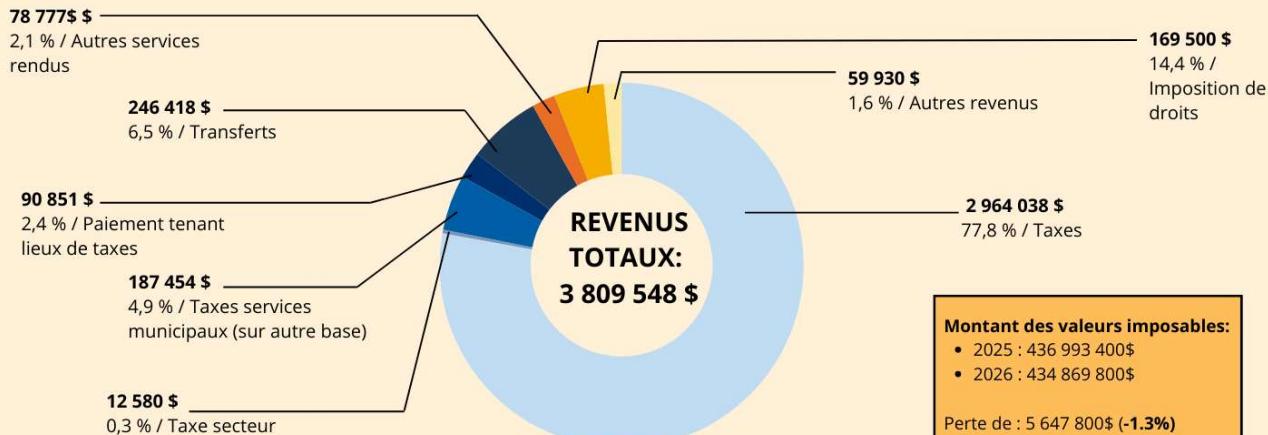
2026



## Prévisions budgétaires - revenus

REVENUS	2025	2026	%
Taxes générales	2 807 020 \$	2 752 399 \$	3.92
Taxe générale résidence de tourisme	---	211 639 \$	35.09
Taxe de secteur	10 949 \$	12 580 \$	14.89
Taxes services municipaux (sur autre base)	181 612 \$	187 454 \$	3.22
Paiements tenant lieu de taxes (terres publiques)	72 214 \$	90 851 \$	25.81
Transferts	295 178 \$	246 418 \$	-16.52
Autres services rendus (chemins provinciaux)	79 277 \$	78 777 \$	-0.63
Imposition de droits	107 000 \$	169 500 \$	58.41
Autres revenus	36 600 \$	59 930 \$	63.74
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 578 901 \$</b>	<b>3 809 548 \$</b>	<b>6.44</b>

## Répartition des revenus de fonctionnement

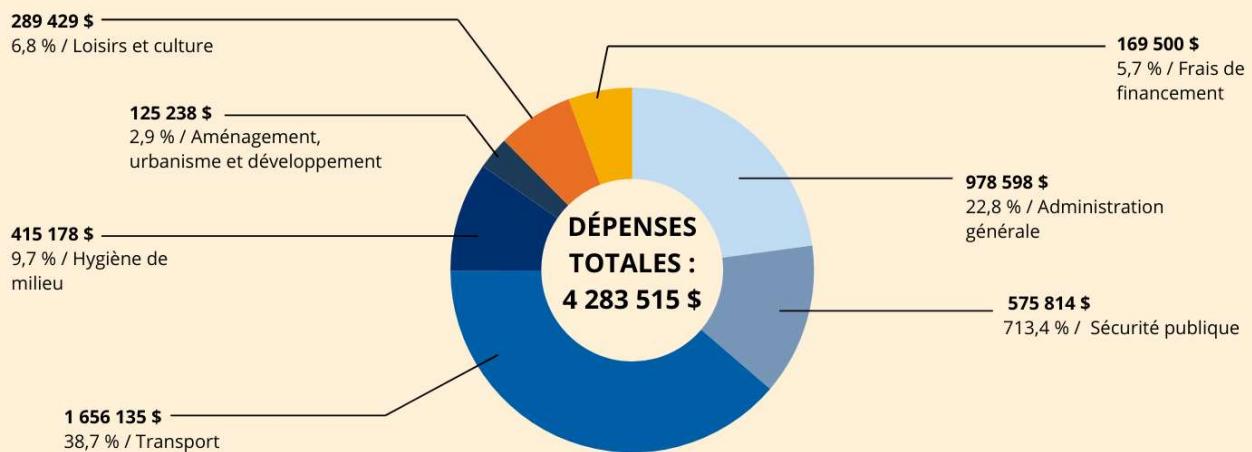




## Prévisions budgétaires - dépenses

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2025	2026	%
<b>Administration générale</b>	978 866 \$	978 598 \$	-0.03
<b>Sécurité publique : total</b>	556 437 \$	575 814 \$	3.48
Police	209 304 \$	225 059 \$	7.52
Sécurité Incendie	322 903 \$	330 975 \$	2.49
Autres (sécurité civile)	24 230 \$	19 780 \$	-18.37
<b>Transport (travaux publics)</b>	1 472 249 \$	1 656 135 \$	12.49
<b>Hygiène de milieu (mat. résiduelles et enviro)</b>	411 338 \$	415 178 \$	0.93
Collecte, transport et traitement matière résiduelles	275 863 \$	294 728 \$	6.84
Environnement	135 745 \$	120 450 \$	-11.27
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	114 425 \$	125 238 \$	9.45
<b>Loisirs et culture</b>	245 729 \$	289 429 \$	17.78
<b>Frais de financement</b>	254 362 \$	243 123 \$	-4.42
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 033 406 \$</b>	<b>4 283 515 \$</b>	<b>6.20</b>

## Répartition des dépenses de fonctionnement





# Conciliation à des fins fiscales

CONCILIATION	2025	2026	%
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	-541,063 \$	-560,926 \$	3.67
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	69,320 \$	99,744 \$	43.89
<b>Affectations</b>			
Surplus (déficit) affecté	-33,550 \$	(62,600) \$	86.59
Dépenses constatées à pourvoir	8,450 \$	8,451 \$	0.01
Remboursement fonds réservés	48,338 \$	41,364 \$	-14.43
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>-448,505 \$</b>	<b>-473,967 \$</b>	<b>5.68</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION</b>	<b>3,584,901 \$</b>	<b>3,809,548 \$</b>	<b>6.27</b>

## Taxation et tarification

	2025	2026
<b>Taxes sur la valeur foncière - Taux du 100 \$ d'évaluation</b>		
Taxe foncière générale	0,4110	0,4271
Taxe foncière générale res. tourisme	----	0,5552
Sûreté du Québec	0,0479	0,0518
Écocentre	0,0195	0,0251
Sécurité Publique	0,0569	0,0590
Taxes de services de la MRC (QP)	0,0276	0,0281
Taxes fonds de roulement	0,0111	0,0095
<b>TOTAL du taux des taxes foncières pour l'année</b>	<b>0,5739</b>	<b>0,6004</b>
Service de la dette	0,0673 *	0,0765 *
<b>TARIFICATION</b>		
<b>Matières résiduelles</b>		
Logement, résidence, chalet	168 \$	176 \$
Commerce (Airbnb)	336 \$	352 \$
Taxation aqueduc (Ordonnance exploitation provisoire)	---	600 \$

\* Ce taux peut varier en fonction des différents règlements pour atteindre le capital et les intérêts



Simulation pour une maison de **281 400 \$** : comparatif 2025-2026  
Augmentation de **4,19 %**

	Taxes 2025	Taxes 2026	Augmentation prévue de taxes
<b>Valeur foncière 2025 : 281 400 \$</b>	<b>1 615,08 \$</b>	<b>1 689,73 \$</b>	<b>+74,64 \$</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>189,38 \$</b>	<b>189,38 \$</b>	<b>-</b>
<b>Matières résiduelles</b>	<b>168,00 \$</b>	<b>176,00 \$</b>	<b>+8,00 \$</b>
<b>Total augmentation</b>	<b>2 128,29 \$</b>	<b>2 217,38 \$</b>	<b>+89,09 \$</b>



# Comment payer votre compte de taxes municipales ?

Il est impossible de payer votre compte de taxes sur le site web de la Municipalité de Val-des-Lacs. Voici les différentes manières de payer votre compte de taxes municipales. Assurez-vous de transmettre le ou les matricule(s).

## Institutions financières acceptées

Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal, Banque Scotia ou Tangerine

## Par la poste

Acheminez chèque ou mandat-poste à l'ordre de Municipalité de Val-des-Lacs au 349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, QC, J0T 2P0

## Par dépôt

Une boîte brune est située à gauche de la porte de la bibliothèque municipale vous permettant de déposer votre paiement (chèque ou mandat-poste) au moment qui vous convient.

## Au comptoir de la Municipalité

Vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à la réception de l'hôtel de ville.

Attention : Aucune carte de crédit n'est acceptée.

## Informations supplémentaires pour les taxes municipales

### 4 versements

Tous les comptes de taxes excédant 300\$ peuvent être acquittés en 4 versements, aux montants et dates indiqués sur les coupons détachables dans le bas dudit compte. Veuillez joindre uniquement le ou les coupons correspondant au paiement fait et conservez votre compte de taxes, car il ne vous sera pas retourné.

### Reçu

Aucun reçu n'est envoyé lors de paiement par chèque postdaté. L'encaissement de ce dernier tient lieu de reçu. Par contre, lors de paiements au comptoir, les reçus sont offerts.

### Changement d'adresse

Il est important de nous faire parvenir votre changement d'adresse le plus tôt possible. Un écrit est exigé, et conservé dans nos dossiers. La demande peut être faite par la poste ou par courriel: [info@val-des-lacs.ca](mailto:info@val-des-lacs.ca)

## Avis important - paiements internationaux

Pour les paiements internationaux, la procédure a été modifiée. Pour la connaître, aller visiter la page *Taxes municipales* : <https://www.val-des-lacs.ca/fr/services-aux-citoyens/taxes-municipales-et-scolaires/>.

## Dates à retenir pour le paiement des taxes

- 1er paiement le 2 mars 2026
- 2e paiement le 1er mai 2026
- 3e paiement le 2 juillet 2026
- 4e et dernier paiement le 2 septembre 2026

## Fonds affectés

Surplus non affecté:	687 567,00 \$
Fonds de parcs:	100 959,00 \$
Fonds de roulement:	306 846,00 \$
Fonds réservé élections:	7 211,00 \$
Fonds carrière sablière	16 705,00 \$
Réserve climatique	80 000,00 \$

## Principaux projets prévus pour 2026

### TRANSPORT / TRAVAUX PUBLICS

- Réfection des chemins Joseph et Lepoul
- Réfection ponceau coin chemin Quenouille et Vendette



### SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Ajout d'une borne sèche

### HYGIÈNE DU MILIEU

- Ajout d'un panneau d'affichage numérique
- Ajout d'une borne électrique double (niveau 2) au CCC

### AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Refonte du plan d'urbanisme
- Établissement d'une politique des parcs
- Parc riverain Laurin : aménagement d'un stationnement
- Parc lac Gagnon : installation d'un quai et stationnement
- Étude de mobilité durable par Vélo Québec
- Établissement d'un plan d'aménagement pôle sportif